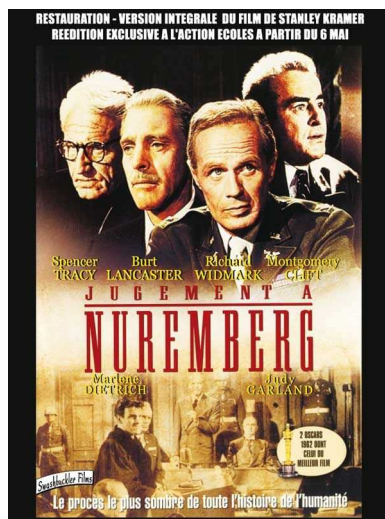


"ECRAN ECLAIR"  
LA CHRONIQUE CINEMA DE BERNARD MEDIONI

Bonjour à une Romane digne du record de mises en contextes et bonjour à vous, auditeurs sans remords ni complexe. Les mutants d'*X-Men origins : Wolverine* affichaient une singularité qu'eussent cherché à éradiquer les accusés traduits en *Jugement à Nuremberg*, dans la salle depuis mercredi dernier.



En 1948, en Bavière. Quatre magistrats – **Emil Hahn, Werner Lampe, Friedrich Hofstetter** et **Ernst Janning** – comparaissent devant un tribunal américain pour répondre de leurs actes sous le Troisième Reich. Leur empressement à faire appliquer les lois nazies sert en effet d'alibi à moult abominations et aberrations telles qu'expropriations, stérilisations ou exécutions. Chargé de présider le procès, l'homme de loi **Dan Haywood** se trouve bientôt à l'épicentre d'un subtil jeu d'influences, entre intérêts stratégiques et esprit de revanche. En un pareil contexte, notre familier des prétoires parviendra-t-il à statuer sans se laisser prendre de Cour ?

Sorti outre-Atlantique au mois de décembre 1961, le long métrage de **Stanley Kramer** a noble allure. Y contribue une réalisation à la minutieuse majesté, tout en prestance

élançée, avec enchaînements élégants, champs contre-champs engageants et gros plans éloquentes. Des dialogues charnus, pétris d'intelligence et d'humanité, leur donnent corps ; ils émanent de la plume d'**Abby Man**, également auteur de la pièce choisie pour support. La narration possède quant à elle une excellente assise, si l'on ose dire, portée par des interprètes d'élite, habités par une vibratile intensité et une dignité éminente, de **Marlene Dietrich**, à **Spencer Tracy**, qui retrouvera deux fois encore le metteur en scène, dans *Un monde fou, fou, fou* et *Devine qui vient dîner*, en passant par **Richard Widmark**, **Burt Lancaster**, **Judy Garland** et **Montgomery Clift**, tous deux nommés alors pour l'Oscar du second rôle, sans oublier **Maximilian Schell**, appelé à remporter la statuette du meilleur comédien pour ce rôle d'avocat dont les ires font l'exhorte.

Notons par ailleurs qu'une telle oeuvre pose avec doigté la question de la survie, de la culpabilité, pour complaisance et obéissance, de la ferveur et de la mauvaise foi, tout en tournant le dos au manichéisme. A cet égard, elle aborde subtilement les problématiques idéologico-diplomatiques soulevées en toile de fond par l'accablement des bourreaux. Et de rappeler de surcroît que le septième art américain possède une maîtrise aiguë du style procédurier, avec ses abusives arguties, ses objections rapprochées et son festival d'arcanes.

Au demeurant, l'ensemble souffre d'une structure figée par son va-et-vient entre témoignages et coulisses, juridiques ou mondains. Quelques retours dans le passé, même passagers, eussent pourtant suffi à assouplir cette dynamique trop mécanique. Les délibérations se réduisent quant à elles à leur plus simple expression. Dans le même ordre d'idée, deux inculpés se limitent à de malingres faire-valoir.

La volte-face de l'un des protagonistes, résolu à contredire son avocat, faillit pour sa part à la vraisemblance. En outre, le récit éploie de probantes facultés critiques mais observe une constante neutralité esthétique, alors que le tournage à Nuremberg autorisait les atmosphères crépusculaires sur artères cavalières. Enfin, les fautes d'orthographe fleurissent en toute impunité au fil des sous-titres.

Tiens, vous vouliez intervenir une fois encore, Herr **von Lustigerschwein** ? « (voix aux intonations germaniques appuyées) Guten Tag. **Stanley Kramer** nous démontre qu'il n'existe pas de lendemain pour la barbarie et les sévices militaires. Ja, sicher, l'et caetera quitte le nazi. »

Pédagogique, pudique et pragmatique, *Jugement à Nuremberg* remporte un seize. Certes, un tel spectacle, pour adultes et adolescents, n'échappe ni à quelques longueurs, ni à une certaine raideur. Il porte cependant un regard nuancé et éclairé sur les notions de responsabilité et d'intégrité. Du reste, l'émotion surgit opportunément, grâce à trois scènes : la frémissante intervention de **Montgomery Clift**, le tumultueux dialogue entre **Judy Garland** et l'avocat de la défense, ainsi que la projection du film documentaire durant le procès, destinée à informer les jurés sur les exactions nazies. De plus, la présente reconstitution renoue dextrement avec la parole performative du théâtre tragique, où le verbe se substitue à l'action. Et le silence d'apparaître en ces circonstances comme le premier assassin. Soucieux d'offrir le reflet fidèle d'un épisode post-traumatique soustrait à l'Histoire, le récit impose le triptyque suivant : vestiges, verdict, victimes.

A la semaine prochaine ; je vous embrasse.